

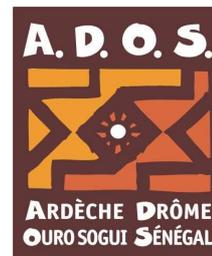
F3E

Fonds pour
la promotion des

études préalables

études transversales

évaluations



6 rue André Lacroix
26 000 Valence
France

Tel : 04.75.55.99.90

Fax : 04.75.42.25.62

Email : courrier@ados-senegal.org

**Titre : Evaluation du programme de coopération décentralisée
« Ardèche/Drôme - Région de Matam (Sénégal) »**

FSP K02007 / 2002-2004

**"Programme d'appui au développement local
auprès des collectivités de la région de Matam"**

**-
SÉNÉGAL**

Rapport Annexe

Mai 2005

Auteurs :

**Mamadou SEMBENE, coordination
Ibrahima KA**

**Association de coopération et de
développement des initiatives
locales - ACDIL**

B.P. 1304 Bobo Dioulasso/ Burkina Faso

Tél./Fax : (226) 20 97 64 50

Mail : acdibo@fasonet.bf

32, rue Le Peletier

75009 Paris

T. 33 (0)1 44 83 03 55

F. 33 (0)1 44 83 03 25

f3e@f3e.asso.fr

www.f3e.asso.fr

ANNEXE 1 : Liste des personnes rencontrées

N°	Nom Prénom	Fonction	Institution/Organisme
FRANCE / ARDECHE -DRÔME - REGION RHONE ALPES			
1	Louis CHEVALIER	Président	ADOS
2	Michel LANTHEAUME	Administrateur	ADOS
3	Jean Louis Hilaire	Vice président	CCVD / ADOS
4	Damien BAUCHAU	Directeur	ADOS
5	Anne Laure PAYE	Chargée de mission EAD	ADOS
6	Marie Ange PONSARD	Chargée mission communication	
7	MarieChristine GUERRAZ	Directrice cabinet	C.G. Ardèche
8	Marc NOAILLY	Chargé de mission Coop. Internationale	C.R. Rhône Alpes
9	Dominique DAUDE	Formateur	EPLEA «Le Valentin »
10	Bastien ISABEL	Formateur	EPLEA «Le Valentin »
11	Dominique TARIOTTE	Infirmière chef service urgence	Hôpital Montélimar
12	Marie Claude ROJAT		Hôpital Montélimar
13	Yves VACQUERT	Directeur	MJC Mandéla
14	Hélène DANIEL	Institutrice	Ecole Poët Laval
15	Marie Odile LEPENNEC		Ecole Poët Laval
16	Marie Rose DIDONATO	Coordinatrice	RESACOOP
17	Yves VAQUER	Directeur	MJC Mandéla
18	Diatrou KONATE	Président	Association SORIFORA ¹
20	Denis LACOMB	Vice-président	CG Ardèche*
21	Alain MATHERON	Conseiller général	CG DRÔME*
SENEGAL / REGION DE MATAM			
22	Soukeyna N'DIAYE BA	Ministre	MCDPR
23	Gane M'BENGUE	Conseiller technique	MCDPR
24	Alain BERGE	Conseiller technique coopération française	Maison des élus locaux
25	Stéphanie BERTHOMEAU	Attachée de coopération Secteur institutionnel	SCAC Ambassade de France Sénégal
26	Adama SOW	Coordinateur	ADOS Sénégal
27	Mohamed Sylla	Chargé suivi opérationnel	ADOS Sénégal
28	Mahmoud E. KANE	Chargé programme Tiangol	ADOS Sénégal
27	Idrissa A. KANE	Chargé programme Urbain	ADOS Sénégal
28	Audrey NOURY	Volontaire AFVP / Urbain	ADOS Sénégal
29	Séverine COUSINEAU	Volontaire AFVP / FAIL	ADOS Sénégal
REGION DE MATAM			
30	Mamadou M N'DAW	Gouverneur	Région Matam
31	Adama SALL	Président conseil régional	Région Matam
32	Alioune M'BENGUE	Directeur	ARD Matam
33	Kalidou KANE	Conseiller / Formation- communication	ARD Matam
34	Mamadou BA	Conseiller/ Aménagement	ARD Matam
35	Omar GAYE	Conseiller	ARD Matam
38	Ibrahima GUEYE	Directeur Perception trésor	Région Matam
39	Salif DIEDHIOU	Directeur	Centre culturel régional Matam
COMMUNE DE OUROSSOGUI			
40	Djiby BASSE	Maire	Commune Ourossogui
41	??	Secrétaire communal	Commune Ourossogui
42	Rouguiétou NIANG	Présidente GPF	Ainoumady/Ourossogui
43	Fatoumata SAMB SOW	Présidente GPF	Moderne 2/Ourossogui
44	Mariama SY	Secrétaire GPF	Moderne 2/Ourossogui
45	Daouda Diallo	Délégué de quartier	Moderne 2/Ourossogui
46	Alioune Seyni DIAW	Président comité de santé	Poste santé Ourossogui

¹ Association de migrants basée dans la région parisienne

47	Alassane DIENG	Aide infirmier	Poste santé Oourossogui
48	Malick KORERA	Responsable dépôt pharmaceutique	Poste santé Oourossogui
49	Boubacar DIALLO	Responsable chantier	Marché Oourossogui
50	Mamadou DIALLO	Directeur	Ecole 1 Oourossogui
51	Mamadou BA	Adjoint-directeur	Ecole 1 Oourossogui
52	Soukeyna N'DOYE	Enseignante	Ecole 1 Oourossogui
53	Aliou Djiby SOW	Président Comité gestion	Ecole 1 Oourossogui
54	Malal Baïdy DIALLO	Trésorier Comité gestion	Ecole 1 Oourossogui
55	Issa DIAO	Gardien	Ecole 1 Oourossogui
56	??	Directrice	Ecole 2 Oourossogui
57	??	Directeur	Hôpital Oourossogui
58	Baba DIARRA	Président comité jumelage	Hôpital Oourossogui
COMMUNE DE MATAM			
59	Abdoulaye DRAME	Maire	Commune Matam
60	Amidou BA	1 ^{er} Adjoint	Commune Matam
61	Mamadou N'DIAYE	Conseiller	Commune Matam
62	Abdou Yérim N'DIAYE	Agent relais communautaire	Commune Matam
63	Mohamadou GAYE	Coordonnateur CSAC	Commune Matam
64	Ahmed Tidiane SECK	Proviseur	Lycée Matam
65	Ahmed GUEYE	Intendant	Lycée Matam
66	Mamadou SARR	Bibliothécaire	Bibliothèque centre ressources de Matam
COMMUNE DE KANEL			
67	M'bagnick MALL	1 ^{er} Adjoint au maire	Commune Kanel
68	Bayal CISSE	Médecin chef	District sanitaire Kanel
69	N'guirane POUYE	Infirmier major	District sanitaire Kanel
COMMUNAUTE RURALE OURO SIDY			
70	Abdoulaye KONATE	Président communauté rurale	CR Ouro Sidy
71	Mamadou Demba DIA	Conseiller	CR Ouro Sidy
72	Moustapha TALLA	Secrétaire communautaire	CR Ouro Sidy
73	Amadou MANGASSOUBA	Conseiller	CR Ouro Sidy
74	Amadou BA	Secrétaire général comité concertation et gestion du PLD	CR Ouro Sidy
COMMUNAUTE RURALE SINTHIOU BAMAMBE			
75	Abdérhmane KANE	2 ^{ème} Vice président	CR Sinthiou Bamambé
76	Mamadou Oumar BA	Conseiller	CR Sinthiou Bamambé
77	Amadou Tidiane SALL	Président comité d'octroi FAIL	CR Sinthiou Bamambé
78	Mamadou BA	Secrétaire général CTM	CR Sinthiou Bamambé
79	Harouna Diallo	Trésorier CTM	CR Sinthiou Bamambé
80	Abdourahmane DIALLO	Villageois Sinthiou	CR Sinthiou Bamambé
81	Arouna Ali SOW	Président CTM	CR Sinthiou Bamambé
82	Moussa M'BODJ	Chef de zone SAED	CR Sinthiou Bamambé
83	Momath DIANKHA	Chef de brigade eaux et forêts	CR Sinthiou Bamambé
84	Amadou SOUMARE	Chef de village Daïba	CR Sinthiou Bamambé
85	Saïdou BOKOUM	Villageois Daïba	CR Sinthiou Bamambé
86	El Lamine SOW	Membre Association migrants Daïba en France	CR Sinthiou Bamambé
87	Amadou DIONG	Président Association migrants Daïba en France	CR Sinthiou Bamambé
88	Oumar Malick FALL	Membre comité octroi FAIL	CR Sinthiou Bamambé
89	Fatoumata NIANG	Présidente GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé
90	Farha GUEYE	Chargée des projets GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé
91	Fatimata NIANG	Trésorière générale GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé
92	Thinkel demba SALL	S.G. adjointe GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé
93	Fatimata Samba DIAW	Membre GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé
94	Maba GUEYE	Membre GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé
95	Aïssata NIANG	Membre GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé
96	Daly SY	Membre GIE Bantaré Hornoldé	CR Sinthiou Bamambé

97	Dieynaba DEME	Présidente GIE Yah Allah, Hamady Ounaré	CR Sinthiou Bamambé
98	Aïssata CAMARA	S.G. GIE Yah Allah, Hamady Ounaré	CR Sinthiou Bamambé
99	Ramata GAKOU	Trésorière GIE Yah Allah, Hamady Ounaré	CR Sinthiou Bamambé
100	Tacko N'DIAYE	Membre GIE Yah Allah, Hamady Ounaré	CR Sinthiou Bamambé

* Echanges téléphoniques

ANNEXE 2 : Tableau des actions d'éducation au développement

Actions réalisées sur l'année scolaire 2002

Type d'actions	Date de réalisation
Animations scolaires <ul style="list-style-type: none">• Sarda la Dame de Montélimar (26)• Alboussière (07)• Chantemerle les Blés (26)• Saint Uze (26)• Les Provenances de Granges lès Valence (07)• Beauvallon (26)	De janvier à juin 2002
Animations péri scolaires <ul style="list-style-type: none">• Centre social Louis Jourdan de Bourg les Valence (26)• IME Le Val Brian de Grâne (26)	De janvier à juin 2002
Semaines de sensibilisation <ul style="list-style-type: none">• la Semaine de la Solidarité Internationale stage de danse africaine avec des artistes professionnels de Rhône Alpes, une soirée débat autour du film "L'Afrance" animée par Olivier Barlet, une soirée contes et musiques du Sénégal, un repas débat sur le thème "Agriculture et solidarité".	du 16 au 22 novembre 2002
Evènements Grand Public <ul style="list-style-type: none">• un marché d'artisanat africain et une soirée repas concert sénégalais à Saint Jean de Muzols• un marché d'artisanat à Crest• un marché de Noël	28 septembre 2002 juillet 2002 Du 17 au 21 décembre 2002
Echanges et partenariats <ul style="list-style-type: none">• Trois élèves de terminale BEPA ont réalisé dans le cadre de leur Projet d'Utilité Sociale une vente de brioches et de tombola pour soutenir un projet au Nord Est du Sénégal. La somme d'argent collectée a permis à une école de la région de Matam d'investir dans l'achat de matériel scolaire et pédagogique.• Des élèves de 5ème du collège Revesz Long ont, en 1999 participé à l'opération "10 puits pour la vie" en remettant après une collecte un chèque à l'ADOS. En 2002, ces élèves passés en 3ème ont écrit paroles et musique d'une chanson. Le CD Africa d'Eau a été vendu au profit des actions menées dans la région de Matam, soutenues par l'ADOS.• Trois élèves infirmières de l'IFSI de Montélimar sont parties en stage de fin de deuxième année à l'hôpital d'Ouro Sogui où elles ont effectué des soins durant 5 semaines dans les différents services.• Une classe de BTS Agricole du lycée du Valentin s'est rendue au Sénégal pour effectuer une étude sur le projet Tiangol Mangol (aménagement d'un marigot dans la communauté rurale de Sinthiou Bamambé)	15 et 29 novembre 2002 Juillet 2002 Décembre 2002

Actions réalisées sur l'année scolaire 2003

Type d'actions	Date de réalisation
Animations scolaires - Au près des écoles <ul style="list-style-type: none">• Ecoles de La Roche Saint Secret, Montjoux, Vesc (26)• Ecole de St Paul les Romans (26)• Ecole de Clérieux (26)• Ecole Beauvallon de Poët Laval (26)• Ecole les Méannes de Romans (26)	De janvier à juin 2003

- Auprès des collèges, des lycées et MFR :

- Collège Revesz Long de Crest (26)
- Lycée Algoud de Valence (26)
- Maison familiale et rurale de Bourg de Péage (26)

Animations périscolaires

- Maison de Quartier Coluche de Romans (26) : 10 demi journées d'animation et Soutien à un projet de la communauté rurale de Sinthiou Bamambé : organisation de vide grenier, d'un marché d'artisanat, d'un concert... pour récolter des fonds. De septembre 2002 à juin 2003

Semaines de sensibilisation

- La Semaine de la Solidarité Internationale : un stage de danse africaine, participation au 1er Forum des acteurs et initiatives de l'économie sociale et solidaire à Eurre, deux journées de sensibilisation à l'Afrique dans le cadre du *Festival Images et Paroles d'Afrique*, une soirée était organisée à Toulaud, sur le thème « Consommation, environnement et solidarité ». L'ADOS a animé un atelier avec notre module appelé « du déchet au jouet ». Du 12 au 23 novembre 2003

Evènement Grand Public

- Marché de Noël Du 17 au 20 décembre 2003

Echanges et partenariats

- Sept élèves infirmières de l'IFSI de Valence sont partis en stage de fin de deuxième année à l'hôpital d'Ouro Sogui où ils ont effectué des soins durant 5 semaines dans les différents services. Juillet – août 2003
- Deux élèves infirmières de l'IFSI de Privas sont partis en stage de fin de deuxième année au Centre de Santé de Matam où ils ont effectué des soins durant 5 semaines dans les différents services. Juillet 2003

Actions réalisées sur l'année 2004

Animations scolaires

- Ecole Ste Thérèse de Grignan (26)
- Ecole élémentaire Freinet de Valence (26)
- Ecole de Mercuriol (26)
- Ecole maternelle de Sauzet (26)
- Ecole de Poët Laval (26)
- Ecole de Suze (26)
- Ecole La coucourde (26)
- Ecole Chabrillan de Montélimar (26)
- Collège Paul Valéry de Valence (26)
- Lycée Montplaisir de Valence (26)

De janvier à juin 2004

Animations péri scolaire

- Centre de loisirs Tom Pouce de Chabeuil (26)
- Centre Social Le Tambour de Valence (26)

De janvier à juin 2004

Intervention à la Plateforme de l'insertion par l'humanitaire sur le thème « Solidarité internationale : humanitaire ou développement ? Et moi alors ? » 25 juin 2004

Semaines de sensibilisation

- la Semaine de la Solidarité Internationale 2 journées d'animations pour les écoles de la CCVD, jeu sur les réalités de vie au Sahel organisé par le Conseil Municipal Jeunes de Félines à l'école, inauguration du centre de documentation Tam Tam Doc, buffet solidaire et conférence animé par Vershave, forum des associations de solidarité. Du 13 au 21 novembre 2004

<ul style="list-style-type: none"> • Semaines d'Education contre le racisme 	Mars – avril 2004
2 journées d'animation à la MJC Mandela	
Evènement Grand Public	
<ul style="list-style-type: none"> • Soirée repas concert organisé par des élèves de l'IUT Techniques de Commercialisation de Valence 	5 mars 2004
<ul style="list-style-type: none"> • Marché de Noël 	du 15 au 18 mars 2004
Echanges et partenariats	
<ul style="list-style-type: none"> • Sept élèves infirmières de l'IFSI de Valence sont partis en stage de fin de deuxième année à l'hôpital d'Ouro Sogui où ils ont effectué des soins durant 5 semaines dans les différents services. 	De juillet à septembre 2004
<ul style="list-style-type: none"> • trois élèves infirmières de l'IFSI de Valence sont partis en stage de fin de deuxième année au Centre de Santé de Matam où ils ont effectué des soins durant 5 semaines dans les différents services. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Deux élèves infirmières de l'IFSI de Montélimar sont partis en stage de fin de deuxième année au Centre de Santé de Matam où ils ont effectué des soins durant 5 semaines dans les différents services. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du GIP Resacoop, organisation d'une journée sur le thème « Education à la citoyenneté » 	21 avril 2004
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du GIP Resacoop, organisation d'une journée sur les outils d'éducation au développement 	15 décembre 2004

ANNEXE 3 : TABLEAU DES REALISATIONS VISITEES

Intitulé de la réalisation	Nb	Cohérence globale	Appropriation	Frais récurrent	Qualité finition	Note S	remarque
SINTHIOU BAMAMBE	16						
Tiiangol Mangol	13						
village Gourel Hadj							Rencontre président CTM
Retenue d'eau	1	+	+	-	+	OK	Retenue d'eau en bon état. Remblai sur un 1 Km qui permet de faire des cultures d'hivernage.
Gabions	1	+	+	+	+	OK	Plus une dizaine de gabions aperçus, en règle générale bien placé et le remblai commence. Problème d'entretien de certains gabions et l'eau a réussi à se frayer un passage d'où la poursuite du ravinement à certains endroits.
Cordons pierreux	1	+	-	+	-	P	Disposition assez diffuse et sentiment problème entretien.
Village Bangassi							Visite avec président CTM
Retenue d'eau	1	+	+	+	+	OK	Réalisé avec le déversoir en 2004 Retenue en bon état, mais mérite un peu d'entretien avant l'hivernage au niveau des aménagements secondaires un peu érodés par la force de l'eau. Possibilité de réaliser des cultures de contre-saison.
Périmètre maraîcher	1	+	+	+	+	OK	Périmètre maraîcher clôturé et fonctionnel.
reboisement	1	+	+	+	+	OK	Seul reboisement visité dont les plants ont tenu. Régénération des piquets en bois de la clôture qui est aussi en place.
Village Daïba							Rencontre groupe de 4 personnes (chef de village et 3 immigrés, membres association Daïba)
Digue	1	+	+	-	+	OK	En bon état, un peu érodée par la force de l'eau et nécessite d'être renforcé. A permis que le village ne soit inondé lors dernier hivernage et stabilisé le départ des familles du village.

Reboisement	1	+	--	--	--	N	Périmètre de reboisement envahi par des animaux, clôture détruite et plants morts du fait d'un reboisement tardif
Zone mise en défens	1	?	?	?	?	?	Visite rapide, zone identifiée mais pas encore délimitée.
Village Banadji							Rencontre sous forme assemblée plus de 25 personnes
Gabions	1	+	+	+	+	OK	Environ 19 gabions placés sur 2 rues. La terre se stabilise et le remblai est OK.. Les rues sont praticables.
Reboisement	1	+	--	--	--	N	Clôture détruite et plants morts
Fabrique grillage	1	+	+	+	+	OK	Fabrication de grillages pour les gabions par les villageois au moment de notre visite. Ont reçu une formation adéquate.
Tiangol Lougol							
Gabions désenclavement piste Tiangol Lougol	1	+	+	+	+	OK	La terre se stabilise et le remblai s'effectue au niveau du point de passage de la piste sur le Tiangol lougol. L'objectif de désenclavement est en bonne voie.
Act. Econo. Ag. (FAIL)	3						
Maraîchage Hornoldé	1	+	+	--	-	OK	Périmètre clôturé. Groupement formé et suivi par ANCAR et SAED. Problème d'eau, puisque le puit foncé se tarit très vite (problème de conception). Actuellement les femmes achètent l'eau pour arroser et ne pourront pas se faire rembourser. Besoin de l'assistance service de l'hydraulique pour résoudre le problème. Groupement nombreux (environ 150), d'où des interrogations sur la rentabilité.
Maraîchage Hamady Ounaré	1	+	+	-	-	OK	Périmètre clôturé. Groupement formé et suivi par ANCAR. Problème d'eau, puisque les femmes sont connectés au réseau d'adduction d'eau du village. Elles achètent l'eau trop cher pour arroser ce qui va poser le problème de la rentabilité puisqu'elles sont nombreuses (environ 600).
Embouche bovine Sinthiou Bamambé	1	+	+	-	-	?	Le groupement a déjà réalisé l'enclos, acheté les aliments pour bétail, mais le projet n'a pas encore démarré, groupement en attente achat des bœufs par

							ADOS.
MATAM	2						
Education	2						
Bibliothèque centre ressources	1	+	?	--	?	?	Bibliothèque fermée et en chantier. Une seconde réhabilitation a été engagée par le maire qui souhaite aussi mettre en place un cybercafé et une cafétéria. Son ambition en faire un espace d'animation pour les jeunes. Problème en perspective de double emploi avec bibliothèque régionale située pas loin.
Lycée	1	+	+	-	-	OK	Bâtiment réhabilité, faible qualité finition. Toit et charpente bien faits. 2 salles de classe utilisées, infirmerie fermée par absence d'infirmier. Nouveau lycée en construction (travaux bien avancés) et interrogation sur destination lycée actuelle.
KANEL	1						
Santé	1						
Réhabilitation poste de santé + logement infirmier et équipement	1	+	+	+	+	OK	Réhabilitation OK et équipement encore fonctionnel. Entretien assuré et locaux propres. Fréquentation correcte du poste qui est devenu un district de santé avec un médecin chef. Comité de santé en place et fonctionnel mais recettes faible et problèmes de charges de personnel. Démarrage construction nouveau District de santé cette année (financement BAD), commune mise à disposition terrain.
OUISSOGUI	8						
Equipements marchands	1						
Marché	1	+	?	?	+	OK	Chantier bien avancé. 1 ^{ère} tranche terminée et 2 ^{ème} bien avancée. Infrastructure assez attrayante. Problème de retards sur les délais d'exécution et démobilitation des commerçants. Concertation commerçants-commune au point mort et ADOS tentait de renouer fil du dialogue au moment de la mission. Point d'achoppement constitution commission d'attribution.
Education	3						

Electrification réhabilitation et adduction d'eau toilettes Ecole 1	1	+	+	--	--	P	Electrification est OK. Problèmes importants de finition de la réhabilitation des toilettes, beaucoup de fissures. Les chasses d'eau posées ont été enlevées par manque de pression malgré mise en place château d'eau et problème affaissement des chaises turques.
Electrification et adduction d'eau Ecole 2	1	+	+	--	--	P	Electrification est OK. Problèmes importants de finition de la réhabilitation des toilettes, beaucoup de fissures. Les chasses d'eau posées ont été enlevées par manque de pression malgré mise en place château d'eau ; Affaissement des chaises turques.
Construction mur Collège	1	+	+	+	+	OK	Mur encore en bon état et assure la protection de l'établissement.
Santé	2						
Réhabilitation équipement Poste de santé	1	+	+	--	--	P	Malgré réhabilitation est dans un état déplorable, voire dangereux. Beaucoup de fissures et plafond des toilettes affaissé. Ruines dangereuses au milieu de la cour qui risquent de s'affaisser d'un moment à l'autre. Problèmes d'entretien évidents des locaux. Comité de gestion en place et bonne rentrée financière (1 million de FCFA sur le compte au moment de la mission)..
Construction maternité du poste de santé	1	+	+	?	?	?	En cours de construction. Chantier suivi par comité de gestion et infirmier chef de poste.
Assainissement CETOM	2						
GPF	1	+	--	-	--	N	Activités arrêtées, du fait de la suspension par le maire du contrat de tous les GPF dont le travail est jugé non satisfaisant par la commune.
GPF	1	+	--	-	--	N	Activités arrêtées par démission du groupement avant la suspension par le maire du contrat des GPF.

Critères de notation

OK = résultats satisfaisants

P = fortes incertitudes

N = fortes chances d'échec

? = absence de pronostic

Critères d'appréciation

(+) pas de problèmes majeurs

(-) des défauts de finition sensibles ou des doutes réels sur l'appropriation

(--) des défauts majeurs qui eux seuls peuvent engendrer l'échec de l'opération

(?) Pronostic réservé

ANNEXE 4 : Bibliographie consultée

- Convention de jumelage et de coopération entre le centre hospitalier de Montelimar (Drôme) et le centre hospitalier régional de Ourossogui, 5 page, 08 octobre 2004.
- Compte rendu de la 2^{ème} mission du comité de jumelage entre l'hôpital d'Ourossogui et le Centre Hospitalier de Montelimar du 20 au 30 novembre 2004, 42 pages.
- Note méthodologique complémentaire, ACDIL
- Dossier de réhabilitation et d'extension du marché de Ourossogui, 10 pages non daté
Extrait de l'étude de faisabilité P.L Cissé, juin décembre 2000 sous la responsabilité de l'ADOS et de la Mairie de Ourossogui.
- Tableau de bord suivi des actions terrain Sénégal, ADOS, 12 pages, non daté
- Assemblée Générale Ordinaire, 28 mai 2002, rapport moral et financier, année 2001 perspectives 2002, 44 pages, ADOS.
- Assemblée Générale Ordinaire, 26 mai 2003, rapport moral et financier, année 2002 perspectives 2003, 24 pages, ADOS.
- Compte rendu d'emploi de subvention MAE français, Projet FSP KO 2007. Rapport Technique, année I, 52 p, ADOS.
- Evaluation du projet de coopération décentralisée Ardèche/DRÔME-Région de Matam (Sénégal) FSP KO 2007/ 2002-2004 ;
- Programme d'appui au développement local auprès des collectivités de la région de Matam. Mise en œuvre par l'association ADOS, Septembre 2004.
- Evaluation des actions de coopération et d'éducation au développement de l'association DRÔME Ourossogui Sénégal, J. Alvernhe, I.ka, GRET, 76 p, août-sept 98.
- Evaluation du Projet de coopération décentralisée « Ardèche/DRÔME-Région de Matam » proposition technique et financière, ACDIL, 6p, nov. 2004.
- Demande de cofinancement auprès du Ministère des Affaires Etrangères, ADOS, 51 p, fév.2003
- Plan local de développement de la communauté rurale de Ouro Sidy, ADOS, PNIR, SAFEFOD, 78p, novembre 2004.
- CR de réunion, ADOS, 3p, 30/09/2004.
- CR Assemblée Générale Ordinaire ADOS, 6p, 16/09/2004.

- Note d'intention pour la communauté rurale, 2p, non daté.
- Note d'intention pour la communauté rurale de Sinthiou Bamambé (février 2003), 2p non daté.
- Proposition d'intervention en 2003, 2p, ADOS, non datée.
- Projet de restauration de Tiangol Mangol, devis prévisionnel, 4p, ADOS.
- PV de réunion 16 nov. 2003.
- Proposition d'Orientation pour la gestion des ordures ménagères dans la commune de Matam, réalisé par le comité scientifique sur la gestion des ordures ménagères de la commune de Matam et appuyé par l'ADOS, Août 2004, 19p, document provisoire.
- Les équipements commerciaux de la ville de Ourossogui, études diagnostics, commune Ourossogui, ADOS, P.C Cissé, juin-décembre 2000, 34p.
- Analyse du Projet, 12 p non daté (gestion des ordures ménagères, Ourossogui NDL)
- Cahier des charges des OCB chargées de la collecte des ordures dans la commune de Ourossogui, 2p, ADOS ;
- Contrat de prestation : nettoyage et collecte des ordures ménagères, modèle, 3p.
- Contrat de prestation : transformation et confection de charrettes, entre l'ADOS, la commune de Ourossogui et Monsieur Baba Kandji, 4p.
- Contrat de prestation : fourniture de harnais, entre la commune de Ourossogui, l'ADOS et Monsieur Monsieur Dianka, 3p.
- PV de dépouillement des avis de renseignement prix pour les harnais, 1p, 29/09/2004
- PV de réception provisoire des travaux de construction et de transformation de charrettes, projet CETOM, 1p, 23/06/2004.
- PV de réception des travaux de construction charrettes métalliques, 17/08/2004, 1p
- Protocole d'accord, équipement du poste de santé de la commune de Ourossogui, entre Commune de Ourossogui, ADOS et comité de gestion du Poste de santé, 1/12/2003, 3p.
- Contrat de prestation, équipement mobilier du Poste de santé de Ourossogui C. Ourossogui, Ados, Comité de Gestion poste de santé et l'entreprise Keur Khadim, 05/12/2003, 4p.
- PV de dépouillement des offres pour l'équipement du poste communal de Ourossogui, 18 nov 2003, 2p.
- PV de réception matériel poste de santé d'Ourossogui 05/01/04 2p

- PV de réception équipement du poste de santé communal de Ourosogui, 2p
- Avis d'appel d'offres, réhabilitation école II d'Ourosogui, 21 janvier 2002, ADOS 6p
- Contrat relatif à la réhabilitation de l'école II de Ourosogui entre ADOS, Commune de Ourosogui et entreprise Keur Khadim, 6p, 28/03/2002
- Avant projet détaillé projet d'adduction d'eau et d'électrification écoles I et II. ADOS, 5p décembre 2003
- Protocole d'accord, travaux d'adduction d'eau et d'électricité des écoles élémentaires 1 et 2 de Ourosogui entre C. Ourosogui, ADOS, Comité de Gestion école 1, Comité de Gestion école 2, 4p, 01/12/2003
- Contrat de prestation, adduction d'eau et d'électricité de l'école de Ourosogui, entre Commune de Ourosogui, ADOS et C G école I, 5p, 12/12/03
- PV de dépouillement analyse technique des offres projet d'eau et électricité des offres des écoles 1 et 2, 3p, 21 novembre 2001.
- PV de réception définitive des travaux d'électrification de l'école 2 de Ourosogui, 1p 9/04/2004
- Activités réalisés dans le cadre du programme FAIL depuis son lancement dans la communauté rurale de Sinthiou Bamambé, 10p, ADOS
- Cahier de charges commission d'attribution et de gestion du nouveau marché de Ourosogui, 6 p, ADOS
- Compte rendu de réunion Mairie de Matam, 31/03/04, 4p

ANNEXE 5 : Calendrier de l'évaluation

ACTIVITES	DATES
Phase terrain France	
- Réunion de cadrage, collecte documentaire et signature contrat	Le 01/02/05
Rencontre partenaires	Du 08/02/05 au 12/02/05
- Drôme Ardèche : rencontre avec les partenaires, CA. Et équipe salariée ADOS	
- Lyon : rencontre CR Rhône Alpes Resacoop	
Phase terrain Sénégal	
- Rencontre Dakar : SCAC + Ministère coopération décentralisée	23/02/05
- Départ Matam	24/02/05
- Rencontre région de Matam : partenaires et équipe ADOS Sénégal	Du 25/02/05 au 04/03/05
- Retour Dakar	05/03/05
- Restitution à chaud SCAC	07/03/05
Phase restitution	
- Restitution Sénégal	16/04/05
- Restitution France	27/05/05

ANNEXE 6 : Termes de référence de l'évaluation

**Evaluation du programme de coopération décentralisée
« Ardèche/Drôme - Région de Matam (Sénégal) »**

**FSP K02007 / 2002-2004
"Programme d'appui au développement local auprès des
collectivités de la région de Matam"**

Mis en œuvre par l'Association ADOS

Septembre 2004

SOMMAIRE

I. Présentation du projet à évaluer

A. Situation dans laquelle s'inscrit le projet à évaluer

1. Approche des territoires
2. Le contexte de décentralisation au Sénégal

B. Descriptif du projet en cours

1. Historique du projet
2. Objectifs du projet
3. Coût total du projet et financement
4. Organisation institutionnelle interne de l'ADOS
5. Les acteurs impliqués
6. Activités et principaux résultats obtenus

II. L'évaluation en elle-même

A. Justification de l'évaluation

B. Objet de l'évaluation

C. Méthodologie

D. Moyens

E. Calendrier de l'évaluation et documents à produire

Annexe 1 : Liste des personnes ressources et documents mis à disposition

Annexe 2 : Objectifs opérationnels du programme

Annexe 3 : Détail des partenariats de collectivités locales

Annexe 4 : Détail des principaux résultats obtenus

I. Présentation du projet à évaluer

A. Situation dans laquelle s'inscrit le projet à évaluer

1. Approche des territoires

Le programme mis en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée, s'inscrit sur un double espace :

Au Sud, la région de Matam est située en pleine zone sahélienne, au Nord du Sénégal, le long de la frontière Mauritano-sénégalaise.

A 421 Km de St Louis, et à 164 Km de Bakel, le chef lieu de région, Matam, souffre cruellement d'enclavement. Le secteur économique est tourné vers l'agriculture (terres inondées par le fleuve, périmètres irrigués et cultures sous pluies) et vers le pastoralisme. Une des caractéristiques de la région de Matam réside dans la forte émigration des hommes vers les grands centres urbains mondiaux (Paris, New York, Milan,...), accentuée par les années de grande sécheresse des années 70 et 80.

Le secteur agricole est l'une des principales potentialités de la zone.

La ville de Ouro Sogui est devenue le nouveau pôle économique de la région en s'orientant fortement sur les activités de commerce. Sa proximité du centre administratif (Matam), sa localisation sur la route nationale (reliant St Louis à Bakel) au carrefour avec l'axe Linguère Matam (prochainement bitumé), en fait la ville phare de la région, capable de catalyser le développement régional.

Au Nord, les deux départements de la Drôme et de l'Ardèche situés dans la partie Sud de la région Rhône Alpes comportent des caractéristiques particulières.

Accompagnés par la région Rhône Alpes, ces deux départements se placent dans une dynamique de coopération de territoire à territoire, d'acteurs à acteurs.

Ainsi le contexte en Drôme et en Ardèche offre aux collectivités de petites tailles la possibilité de s'engager dans le programme. Ainsi près de 80 communes (individuellement ou par leur regroupement) viennent apporter leur soutien au programme.

Le contexte propre de chacun des territoire montre que d'importantes problématiques liées au développement convergent (enclavement, agriculture, gestion d'un fleuve, ...) et que même si sur la forme les solutions seront différentes, dans le fonds, le partage de certaines préoccupations rapprochent les 2 territoires et offre un champ de coopération très intéressant.

2. Le contexte de décentralisation au Sénégal

Le Sénégal s'est engagé depuis de nombreuses années dans un processus de décentralisation avec l'apparition en 1996 des lois les plus avancées en matière de décentralisation reconnaissant 3 types de collectivités (la communauté rurale, la commune, la région) dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel qui ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre d'actions de développement économique, éducatif, social et culturel.

Les compétences transférées par l'état sont les suivantes :

- Les affaires domaniales
- L'environnement et la gestion des ressources naturelles
- La santé et l'action sociale
- La jeunesse, les sports et les loisirs
- La culture
- L'éducation
- La planification
- L'aménagement du territoire
- L'urbanisme et l'habitat

Les communautés rurales regroupent un nombre variable de villages sur un espace territorial rural. Elles sont administrées par un conseil rural, élus au suffrage universel direct tous les 5 ans avec à sa tête un Président de conseil rural (PCR) Le PCR a le pouvoir exécutif et ordonne les dépenses du budget.

Les communes sont formées d'un espace urbanisé comportant plus de 6000 habitants. Elles sont administrées par un conseil municipal élu au suffrage universel direct tous les 5 ans avec à sa tête un maire qui a le pouvoir exécutif et ordonne les dépenses du budget.

Les communes et les communautés rurales ont en charge des aspects précis dans chaque domaine de compétences transféré. Globalement leur recettes proviennent de l'état (fonds de dotation) et de la taxe locale. Elles n'ont pas ou peu de personnel propre et ont d'énormes difficultés à recouvrir la taxe locale. Les budgets des petites collectivités sont donc très faible et ne permettent pas d'assurer les responsabilités qui leur ont été confiés.

Les régions sont administrées par un conseil régional dont le président assure l'exécutif. Elles ont en charge des aspects bien définis des domaines de compétences transférés et n'ont aucun rapport hiérarchique avec les communes et les communautés rurales.

Dans chaque région est créée une ARD (Agence Régionale de Développement) dont les fonctions consistent à appuyer la maîtrise d'ouvrage locale des collectivités.

B. Descriptif du projet en cours

1. Historique du projet

Le projet en cours est le fruit de multiples mutations dans l'action mise en œuvre par l'association ADOS depuis 1985 :

1° Phase 1985-1992 : Mise en œuvre d'actions humanitaires à Ourossogui

L'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal (ADOS) est née en 1985 de la rencontre de la Ville de Valence et la PJJ de la Drôme avec les migrants du village de Ouro Sogui². Durant cette première phase de partenariat, de nombreuses réalisations ont vu le jour : banque de céréales, centre social féminin, école, adduction d'eau... mais ces actions ont montré leur limites dans le temps car elles étaient peu concertées et mises en œuvre par certains, pour des intérêts particuliers.

C'est en 1991 que la logique d'action de l'ADOS évolue territorialement vers Sinthiou Bamambé où elle participe à la construction d'une maternité. C'est suite à ces premiers contacts avec le village de Sinthiou Bamambé, chef lieu de Communauté Rurale, que naît une nouvelle approche du développement basée sur la concertation locale

2° Phase 1992-1999 : Mise en place d'actions d'appui au développement local

Après avoir réalisé une monographie en 1995, une nouvelle approche du développement prend naissance grâce à l'appui et l'engagement de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) : Le programme d'appui au développement local (PROADEL – 1997-2000) sur la Communauté rurale de Sinthiou Bamambé prend naissance.

Ce programme, géré par des instances locales (où se retrouvent les élus et la société civile) s'articule autour d'un fonds d'appui au développement local (cofinancement de micro-projets villageois). Ce programme, très riche, a permis à l'Ados et ses partenaires locaux de tester de nouvelles pratiques de collaboration et de gestion du développement.

Les évaluations externes, comme les auto-évaluations réalisées tout au long du programme ont souligné l'intérêt de la démarche et la motivation des acteurs locaux pour améliorer les acquis. La réflexion a conclu à la nécessité de mieux mettre en cohérence l'ensemble des micro-projets à l'échelle de la collectivité locale, et d'entretenir un dialogue et une réflexion sur les enjeux et les questions du développement local.

Au terme des trois années de programme, il apparaît sur le territoire de la Communauté rurale de Sinthiou Bamambé une meilleure reconnaissance de l'espace territorial administratif, et un meilleur positionnement de la collectivité locale. L'Ados souhaite donc continuer dans ce sens et appuyer le processus de décentralisation. Cet appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales du sud, permet en outre à l'Ados de valoriser la spécificité de la coopération décentralisée sous différentes formes : échange de compétences, appui technique, financier, ... entre les collectivités du nord et du sud

Ces deux premières phases d'intervention de l'ADOS ont fait l'objet en 1998 d'une évaluation dont voici les principaux éléments :

Cette évaluation avait été réalisée par le GRET à la demande du ministère des affaires étrangères. M. Jacques ALVERNHE et M. Ibrahima KA ont réalisé l'évaluation. De nombreuses recommandations avaient alors été faites pour l'avenir du programme, les principales recommandations sont les suivantes :

- Ne pas privilégier la quantité au détriment de la qualité et de la pérennité : c'est d'une part bien asseoir la méthode autour de la démarche, l'analyser et la capitaliser avant de tenter de la reproduire et c'est d'autre part savoir se désengager et transférer les actions qui ne se situent pas dans l'axe majeur de la démarche afin d'éviter les dispersions d'énergie et de moyens.
- Concilier la coopération décentralisée et le développement local : c'est d'une part, œuvrer au rapprochement des collectivités dromoises et matamoises par une implication réelle des premières dans la démarche de développement local des secondes (Développer l'engagement de la CCVD). C'est d'autre part développer la notion de réciprocité et la faire accepter des différents partenaires, car elle est le ferment d'une véritable coopération au niveau local qui prend en compte les besoins et les attentes des 2 communautés. Ceci conduit à la conception de deux programmes, l'un d'éducation au développement, l'autre de développement local, que l'ADOS a les moyens de faire vivre conjointement.

- Privilégier la place des Hommes dans le processus de développement local : ce sont les Hommes qui feront le développement local et non l'inverse. Il est donc essentiel pour l'ADOS de poursuivre dans la voie sur laquelle elle s'est engagée de promotion des individus par le développement des compétences et de la capacité à prendre des responsabilités. Ceci implique de s'intéresser à l'ensemble des hommes et des femmes susceptibles de jouer des rôles de décideurs, qu'ils soient issus de la société civile ou représentants élus de la population. Cet objectif implique également de soigner le positionnement des différents intervenants dans le processus et les instances avant de favoriser cette promotion, garante de la pérennité de la démarche. La fonction d'assistance est à privilégier.
- Permettre à l'association ADOS de suivre l'évolution de ses actions : c'est répartir les tâches au sein du bureau et du CA pour mieux couvrir les champs d'action de l'association et donc maintenir le niveau d'implication associative.
- Réinvestir auprès des migrants : compte tenu du rôle économique et social que jouent les migrants de cette zone de forte émigration traditionnelle, il ne paraît pas concevable de travailler sur un processus de développement local sans les y impliquer. Cependant les difficultés qu'ils rencontrent en France devraient conduire l'ADOS à ne pas seulement les considérer comme des partenaires mais à leur apporter également un appui dans leur structuration, le développement de leurs compétences, au même titre qu'elle le fait pour les acteurs de la communauté rurale de Sinthiou Bamambé, par exemple.
- Développer le réseau relationnel au Sénégal afin de renforcer les compétences internes de l'ADOS
- Capitaliser pour demain : production de document d'analyse. Prévoir des budgets d'études afin de faire appel à des compétences extérieures capables de porter un regard dégagé des contraintes d'exécution.

Globalement, la plupart des recommandations ont été mise en œuvre, puisque l'année 1999 à été un tournant pour l'ADOS avec un recentrage très fort autour de la coopération décentralisée. Il est cependant vrai que la principale lacune se situe dans le réinvestissement auprès des migrants qui reste timide jusqu'à présent. Ceci s'explique principalement par le difficile dialogue entre migrants et autorités locales élues et administrative.

3° Phase Depuis 1999 : Mise en œuvre d'un programme de coopération décentralisée

Après l'expérience PROADEL fortement axée sur la responsabilité de la société civile et des associations qui la compose, le programme d'action de l'ADOS s'est repositionné. En effet dans le contexte de la décentralisation au Sénégal engagé depuis 1996, et dans un contexte où en Drôme/Ardèche, certaines collectivités locales souhaitent s'engager en direct avec des partenaires au Sud, l'Ados s'est engagée dans un programme basé sur un ancrage institutionnel fort avec les collectivités locales partenaires.

Elle concerne l'élaboration et la mise en œuvre de **plans locaux de développement (PLD)** dans le cadre d'accord de coopération entre collectivités locales de Drôme/Ardèche et collectivités de la région de Matam. Ces plans doivent permettre de créer un espace de concertation entre les différents acteurs du territoire afin de dégager une vision commune des priorités de développement.

La conduite d'une phase de réalisation du plan est également un apprentissage concret pour les élus de la teneur et des implications des compétences qui leur ont été transférées.

Ce travail permet également de revaloriser et de mieux faire connaître la fonction d' élu, et le rôle qu'est censé jouer la collectivité locale. La réalisation puis la mise en œuvre des PLD est donc un facteur important de crédibilisation et de revitalisation de l'institution territoriale.

La contractualisation entre collectivités du Nord et du Sud pour l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans a aussi été l'occasion de mettre en place un réel programme d'action au Nord autour des problématiques d'éducation au développement qui prend naissance sur l'expérience menée au Sud

OBJECTIFS

L'action de l'Ados répond à plusieurs objectifs :

- Encourager et renforcer la **capacité de maîtrise d'ouvrage** des collectivités locales
- Renforcer les **compétences de la société civile** : tissu associatif et économique
- Animer une **participation** élargie (collectivité territoriale, société civile, services déconcentrés de l'Etat,...) dans la **définition d'un plan local** de développement.
- **Impliquer les acteurs** de la société civile dans la **mise en œuvre**, le suivi et l'évaluation du plan local de développement (PLD)
- Renforcer la **cohésion territoriale** des collectivités en leur permettant d'intervenir sur l'ensemble de leur territoire et en impliquant les autres acteurs en présence
- Créer des **synergies** entre les acteurs de la collectivité locale, autour de **projets communs**.
- Amorcer des synergies **inter-collectivités**, tant sur le plan des compétences que des moyens.

2. Objectifs du projet

Le programme s'inscrit dans la politique générale de décentralisation et de renforcement des capacités des collectivités locales du Sénégal.

Il s'intègre pleinement dans la politique générale de l'ADOS d'appuyer le développement et de soutenir les initiatives locales de la région de Matam.

La conception du programme s'articule autour d'objectifs généraux et opérationnels qui constituent le cadre cohérent de mise en œuvre d'actions pour l'horizon 2002 – 2004.

Dans son action au Sud, l'ADOS, propose de mettre en œuvre une démarche globale d'appui au développement local auprès des collectivités locales de la région de Matam notamment dans la commune de Matam, de Oourossogui, de Kanel et la communauté rurale de Sinthiou Bamambe.

Au Nord, son intervention réside principalement dans la mise en œuvre de programmes d'éducation au développement sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Loin d'être séparés, ces deux axes d'intervention liant les territoires du Sud et du Nord dans le cadre d'actions de coopération décentralisée se nourrissent l'un de l'autre.

Au travers de ce programme pluri-annuel, l'ADOS et l'ensemble des partenaires engagés (au Sud comme au Nord) marquent une forte volonté d'inscrire le partenariat dans la durée et de se donner le temps et les moyens d'accompagner au Sud les nouveaux acteurs de la décentralisation et les organisations dynamiques de la société civile permettant ainsi le renforcement des partenariats de coopération décentralisée.

Finalité du programme : Contribuer au développement de la région de Matam en favorisant l'implication de la Drôme et de l'Ardèche.

Buts généraux

- A. Accompagner les acteurs locaux de la région de Matam dans la définition et la mise en œuvre de leurs propres stratégies de développement**
- B. Susciter, accompagner et animer les initiatives de solidarités, d'échanges et de coopération entre les acteurs des départements de la Drôme et de l'Ardèche et ceux de la région de Matam.**

Objectifs

- A1. Renforcer la maîtrise d'ouvrage locale
- A2. Favoriser le décloisonnement et la mobilisation des acteurs locaux
- A3. Soutenir la mise en œuvre des initiatives locales

- B1. Sensibiliser les populations drômoises et ardéchoises et leurs collectivités à la solidarité et l'échange avec les pays d'Afrique
- B2. Accompagner les initiatives des acteurs de Drôme- Ardèche en matière d'aide au développement.

NB : Les objectifs opérationnels du programme sont annexés au présent document.

3. Coût total du projet et financement

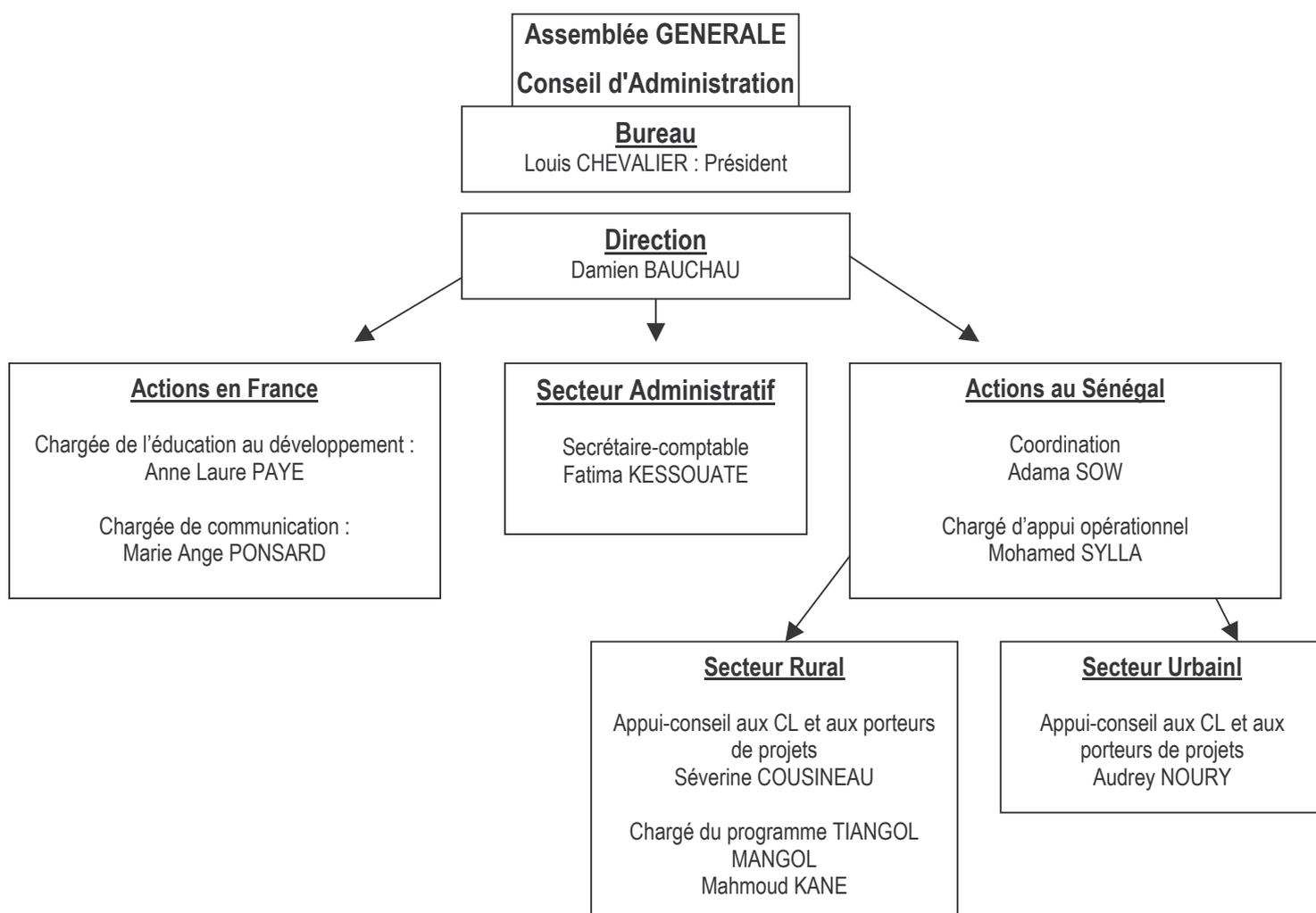
Il s'agit du budget prévisionnel total du programme sur 3 ans (2002-2003-2004)

	Montant	Pourcentage
Collectivités locales en France	454 997 €	27%
Collectivités locales au Sud	238 585 €	14%
Fonds propres ADOS	194 988 €	12%
Autres bailleurs au Sud (directement mobilisés par les CL au Sud)	319 381 €	19%
Ministère des affaires étrangères	459 706 €	28%
TOTAL	1 667 657 €	100%

Ce budget tient compte de l'ensemble des dépenses du programme :

- Les investissements directs sur projet
- Les actions de formation et d'appui à la maîtrise d'ouvrage
- Les actions d'animation et de suivi de projet
- Les frais de mission (N-S et S-N)
- Les actions d'éducation au développement au Nord
- Les actions de communication au Nord
- Le management et la gestion générale de la structure
- Les frais administratifs

4. Organisation institutionnelle interne de l'ADOS



L'organe politique et stratégique de la structure est composé d'un conseil d'administration élu par l'assemblée générale. Ce conseil nomme à son tour les représentants au bureau. Le CA et le bureau jouent un rôle très important dans l'association, des commissions par grand secteur d'activité sont mises en place et animées par l'équipe salariée. Chaque membre du bureau est référent pour un secteur (communication, éducation au développement, ...).

Le CA se réunit tous les 2 mois et le bureau tous les 15 jours. Le CA a pour mission générale de mettre en œuvre le programme de coopération décentralisée des différentes collectivités

locales engagées, ainsi le rôle et les fonctions entre ADOS et collectivités locales est défini à travers la contractualisation de conventions. Il en est de même pour les relations entre collectivités Nord et Sud

Les liens entre collectivités locales du Nord et du Sud :

Le niveau régional « Région Rhône Alpes – Région de Matam (rôle de maîtrise d’ouvrage des collectivités partenaires) : La région Rhône Alpes est engagée dans un partenariat avec la nouvelle région de Matam et s’engage à 2 niveaux : en direct avec la région de Matam pour la mise en œuvre d’actions inter région et avec le réseau d’acteurs Drôme/Ardèche engagés dans le programme de coopération mis en œuvre par l’ADOS sur le volet d’action « développement rural ».

En Drôme et en Ardèche « partenariat direct de coopération décentralisée (rôle de maîtrise d’ouvrage des collectivités partenaires) :

- Le Département de l’Ardèche (07) est engagé dans une coopération avec la commune de Ourosogui pour un appui à la mise en œuvre du plan communal de développement autour de plusieurs domaines : santé, éducation, environnement, assainissement. Une convention de coopération décentralisée est signée entre les 2 collectivités.
- La communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) (26) (35 communes) est engagée avec la communauté rurale de Sinthiou Bamambé pour la mise en œuvre du programme de restauration du marigot « Tiangol Mangol » : Une convention de coopération décentralisée est signée entre les 2 collectivités. NB : la CCVD mobilise elle-même les financements nécessaires à la mise en œuvre de son programme (volume financier important).

En Drôme et en Ardèche « engagement de collectivités sur la mise en œuvre du programme » :

Le Département de la Drôme (26) est engagé aux côtés de l’ADOS depuis 18 ans et apporte un soutien important au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat des Eaux de la Valloire (26) (20 communes) : apporte une aide financière importante pour soutenir des actions notamment dans le secteur hydraulique de la région de Matam.

Les communes de Tournon/Rhône (07) et Chabeuil (26) qui apportent un appui financier à l’ADOS et qui souhaitent aujourd’hui s’engager sur des actions en direct. La commune de Tournon/Rhône est en relation avec la commune de Matam, la commune de Chabeuil est en relation avec la commune de Kanel.

Les communes de : St Vallier (26), Lamastre (07), Bourg les Valence (26), La Voulte/Rhône (07), La roche de Glun (26), La Baume cornillane (26), Etoile sur Rhône (26) apportent un soutien financier pour contribuer à des actions de développement au Sud alimentant d’un fonds souple : projets de développement rural agricole. Ces collectivités suivent les réalisations par la production de rapports annuels personnalisés.

En Drôme et en Ardèche : « subvention de communes pour l’action de l’ADOS » :

Les communes de : Albon (26), Alboussière (07), Aouste/Sye (26), Beaumont en diois (26), Beurrières (26), Beauvallon (26), Tulette (26), Chateaudouble (26), Chatillon St Jean (26), Cliousclat (26), Flaviac (07), Jonchère (26), Laborel (26), Livron (26), Le poet Célard (26), Le poët Laval (26), Nyons (26), Romans/Isère (26), Saulce/Rhône (26), St Avit (26), St Paul 3 châteaux (26), St Sorlin (26), Valouse (07), Vernoux en Vivarais (07), qui apportent un soutien annuel aux actions de l’ADOS par une adhésion ou une subvention.

Il est important de rappeler que l’ADOS mène un travail permanent d’information :

- D'une part auprès des collectivités adhérentes pour qu'elles s'engagent encore plus dans la coopération et pour les inciter à mener des actions de coopération en direct (conventionnement)
- D'autre part auprès de nouvelles collectivités afin de leur proposer de prendre une place au sein du programme. Un travail important est actuellement en cours auprès des EPCI (Etablissement Publics de Coopération Intercommunale) de nos deux départements qui semblent être des collectivités de dimension intéressante pour lancer des nouvelles dynamiques de coopération

Les liens tissés entre collectivités locales et ADOS :

La région Rhône Alpes passe des conventions opérationnelles avec l'ADOS uniquement pour la mise en œuvre d'actions régionales au Sénégal. Ces actions sont validées et suivies par le conseil régional et l'agence régionale de développement de la région de Matam. Des rapports techniques et financiers ainsi que des missions ponctuelles permettent à la région Rhône Alpes de suivre l'engagement des actions.

Le Département de l'Ardèche et la Communauté de communes du Val de Drôme conventionnent avec l'ADOS pour d'une part que l'ADOS mette en œuvre les actions de développement au Sud (par ailleurs prévues dans la convention en directe entre collectivités Drôme/Ardèche et Sénégal) et d'autre part mette en œuvre un programme d'éducation au développement au Nord. Les collectivités s'engagent sur un programme pluri annuel et décident annuellement des grands axes de coopération à développer. Par ailleurs des référents sont en lien avec les permanents de l'ADOS et suivent régulièrement les actions. Des missions sur le terrain permettent aux partenaires de se rencontrer et de fixer ensemble les axes stratégiques du partenariat. Les collectivités au Nord et au Sud ont co-maître d'ouvrage de leur programme de coopération, ADOS assure la maîtrise d'œuvre.

Les autres collectivités de Drôme et d'Ardèche versent une subvention annuelle à l'ADOS pour la mise en œuvre d'actions au Sud proposées par l'ADOS, un rapport annuel permet aux collectivités de suivre l'engagement des fonds. Ce positionnement est souvent le point de départ d'une coopération entre collectivités qui pourra par la suite se caractériser par une convention en direct entre partenaires.

L'ADOS s'est doté d'une équipe technique salarié pour mettre en œuvre le projet associatif. La direction exécutive de l'association est déléguée à un directeur qui assure la gestion de l'ensemble de la structure. Ensuite des pôles d'activités sont identifiés au Nord et au Sud et sont mis en œuvre par des salariés :

Au Sénégal, l'équipe ADOS est composée de 3 salariés locaux et de 2 volontaires français répartis sur l'espace régionale :

- Un coordinateur national basé à Matam accompagné d'un chargé de mission et d'une volontaire qui assurent le suivi des actions dans les communes de Matam-Ourossogui
- Un chargé de mission et une volontaire qui assurent le suivi des actions en milieu rural (Sinthiou Bamambé, Kanel, Ouro Sidy)

En France, l'équipe est composée de 3 salariés en dehors du directeur :

- Une secrétaire-comptable qui centralise la comptabilité des deux territoires
- Une chargée de mission « communication et action des collectivités locales »
- Une chargée de mission « éducation au développement »

5. Les acteurs impliqués

Les principaux acteurs impliqués étant les collectivités, le détail des relations partenariales tissées entre elles est annexé au présent document.

Au Sud :

Les collectivités partenaires : le programme a permis de tisser des liens de coopération formalisés par la signature de conventions avec 5 collectivités de la région de Matam : la commune de Matam, de Ourosogui, de Kanel et les communautés rurales de Ouro Sidy et Sinthiou Bamambé. Les conseils municipaux et ruraux au travers de leurs représentants sont les acteurs principaux du programme au Sud. Les collectivités locales au Sud sont maître d'ouvrage des actions mises en œuvre. Elles sont accompagnées par le dispositif du programme mais assument la maîtrise d'ouvrage directe des actions.

La société civile au travers de comités locaux s'implique fortement dans la définition, le montage et la mise en œuvre d'actions en lien avec les collectivités locales. Dans de nombreux cas, ces comités se composent de représentants de la société civile et d'élus qui reçoivent une maîtrise d'ouvrage déléguée de la collectivité sur une ou plusieurs thématiques d'actions précises. Les comités locaux sont issus du processus de planification qui avait mis en place une commission de planification élargie à la société civile. Certaines collectivités locales ont souhaité poursuivre l'implication de la société civile dans la phase de mise en œuvre des plans et se sont les commissions de planification élargies qui se sont transformées en comités locaux pour la mise en œuvre du plan. Il existe un comité à Ourosogui qui a un mandat général pour la mise en œuvre du plan, à Sinthiou Bamambé, des comités se sont formés par type d'activité mise en œuvre, à Kanel la commune n'a pas souhaité mettre en place de comités et pilote seule la mise en œuvre du plan, ... Il n'y a donc pas une recette commune à toute les collectivités mais des solutions élaborées et appliquées par chacune des collectivités en fonction de leur spécificité.

Les services de l'Etat et structures d'appui au développement : les services de l'état jouent leur rôle d'appui conseil à la mise en œuvre d'actions et l'installation de l'agence régionale de développement (ARD) ouvre de nombreuses opportunités de collaboration et d'implication dans la mise en œuvre des actions du programme de coopération.

Actuellement, les actions sont mises en œuvre grâce à la collaboration de nombreux services techniques : l'urbanisme et l'hygiène dans les communes de Matam et Ourosogui, les service des eaux et forêts en milieu rural ainsi que le CERP (Centre d'expansion rural). Au niveau régional l'ADOS collabore depuis peu avec l'ARD.

Les autres partenaires du programme :

- L'AFVP qui assure un appui en ressources humaines par la présence de 2 volontaires français.
- Les associations de migrants avec qui l'ADOS a repris contact mais sans avoir concrètement mis en œuvre des actions.

Au Nord :

Les collectivités engagées dans le programme qui participent régulièrement aux travaux de l'association et assurent un suivi régulier des actions mises en œuvre.

Les structures de jeunesse (scolaires et péri scolaires) qui sont directement impliquées dans la mise en œuvre du programme d'éducation au développement. On retrouve : les inspection d'académie, les centres de documentation pédagogiques, les écoles, les bibliothèques et

médiathèques, les fédérations de structure de jeunesse (MJC, MPT, ...) pour les actions d'éducation au développement. Le lycée agricole du Valentin et les écoles d'infirmières de Valence, Privas et Montélimar sont impliquées pour les actions d'échanges et de stages avec les partenaires de la région de Matam.

Les modalités de mise en œuvre du programme :

Les collectivités engagées par conventions décident annuellement et conjointement du programme d'action à mettre en œuvre pour l'année. Ce programme est détaillé dans le temps et fait l'objet d'indicateurs de suivis. Les autres acteurs engagés en direct avec un partenaire (hôpital de Montélimar) dialoguent en direct avec leur partenaire et fonctionnent de la même façon. Pour le reste c'est l'ADOS qui joue le rôle de relais et assure la mise en œuvre. Globalement l'ADOS assure l'animation générale pour la mise en œuvre des actions et pour la coordination des différents acteurs.

Sur le plan financier, la tendance actuelle est de développer le principe d'appui budgétaire aux collectivités du Sud en versant la partie investissement sur projet directement sur le compte de la collectivité, c'est le cas actuellement pour les communes de Matam, Ourosogui et Kanel. Des difficultés conjoncturelles à Sinthiou Bamambé n'ont pas permis de rentrer dans le même schéma. Ainsi la collectivité au Sud rend compte de l'usage des fonds en rédigeant des rapports financiers.

Les actions mises en œuvre dépendent des priorités dégagées dans chaque collectivité, ainsi les principaux bénéficiaires sont multiples : la population en général pour les actions santé-social-assainissement, les acteurs économiques pour la construction du marché de Ourosogui, les agriculteurs pour les programmes en milieu rural.

6. Activités et principaux résultats obtenus

AU SUD : (cartographie des projets annexé au document)

Dans le cadre du programme, l'ADOS assure un rôle général d'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités au Sud en soutenant le renforcement des capacités des acteurs locaux. Ce renforcement se traduit dans l'appui à la bonne gouvernance des collectivités locales notamment au travers de principes de démocratie locale et de transparence dans la gestion des affaires locales.

Le rôle de l'ADOS peut se décliner en deux temps distincts :

- Un rôle d'appui à la réflexion des collectivités locales dans la structuration du développement (appui à l'élaboration des plans de développement locaux)
- Un rôle d'appui à l'action des collectivités locales dans l'appui technique et financier à la mise en œuvre des priorités dégagées dans les plans de développement

Elaboration de plan de développement local

L'ADOS a appuyé les collectivités au Sud depuis 2000 à élaborer leurs plans de développement locaux, un important travail d'animation et de concertation locale a été mis en place pour aboutir fin 2002 à l'élaboration et la validation des plans de Kanel, Sinthiou Bamambé et Ourosogui. L'appui à l'élaboration des plans consiste à animer plusieurs étapes : 1- Le pré diagnostic (diagnostic externe réalisé par l'ADOS), 2- L'auto diagnostic (phase d'animation consistant à permettre aux villages de dégager leur propre diagnostic de leur territoire et consistant à faire émerger des zones de cohérence), les deux premières phases permettent de réaliser le diagnostic du plan ; 3- L'élaboration du graphe d'objectif (phase qui

consiste à animer des réunions zonales ou il est question de traiter les problématiques par thème (problème, cause, conséquence, solution) et de les transformer en objectifs à atteindre (objectif, sous objectifs, activité à mener). 4- Restitution, synthèse et rédaction du document (phase de mise en commun des informations) 5- Validation et mise en œuvre (phase qui consiste à restituer et à valider le document qui fera référence par la suite).

Alors que la plupart d'entre eux ont été validés et sont dans leur phase de mise en œuvre, une dernière action d'appui à l'élaboration d'un plan a été lancée dans la communauté rurale de Ouro Sidy. Cette action d'animation et d'appui à la collectivité locale est actuellement en cours, les phases de diagnostic ont été achevées et le travail de planification proprement dit est actuellement en débat au niveau de l'ensemble des villages de la zone.

Plus globalement l'ADOS joue depuis 2002 un réel rôle d'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales dans le cadre des programmes de coopération avec la Drôme/Ardèche mais aussi dans le cadre de nouveaux partenariats qui se tissent. Il s'agit d'un rôle d'assistance et de conseil.

Mise en œuvre des plans

Dans la communauté rurale de Sinthiou Bamambé (Volet environnement et agricole)

En complémentarité d'autres partenaires de la communauté rurale de Sinthiou Bamambé qui assurent une partie de la mise en œuvre du plan, les partenaires du programme de coopération ont décidé de porter leurs efforts sur les priorités dégagées en matière environnementale et agricole, il en ressort deux programmes actuellement en cours dans la communauté rurale

- Le programme « Tiangol Mangol » (lutte anti érosive, aménagement, environnement) qui couvre le bassin versant d'un grand marigot sur environ 250 km² et concerne 9 villages. La 2^e phase du programme a débuté en Octobre 2003 et fait l'objet d'un FSP porté directement par la communauté de communes du Val de Drôme engagée dans ce projet. Les principales actions mises en œuvre sont les suivantes : construction de diguettes, digues, gabions, cordons pierreux, réalisation de fourneaux, replantations, ... (Budget : 150 K€/an)
- Le fonds d'appui aux initiatives locales (FAIL) qui est un fonds souple destiné à soutenir les micros activités économiques agricoles de la communauté rurale et qui est géré par un comité local. La mise en œuvre de ce fonds fait appel aux techniciens locaux en matière d'appui conseil à l'élaboration de projets agricoles. Les projets financés sont soumis à des règles fixées par les populations. (Budget du fonds : 30 K€)

Dans la commune de Kanel : (Volet Santé)

La commune de Kanel ayant trouvé différents modes de financement pour assurer la mise en œuvre d'une partie de son plan, l'action de l'ADOS s'est concentrée sur le volet santé du plan avec un souci de soutien à la commune dans le renforcement des structures médicales puisque Kanel est devenue depuis peu, chef lieu de département

La réhabilitation du poste de santé communal a été la première action mise en œuvre dans la commune. La municipalité a assuré pleinement son rôle de maîtrise d'ouvrage et a pu faire ressortir à travers la mise en œuvre de cette action que la problématique « santé » au niveau de la commune méritait d'être traitée dans son ensemble et que la réhabilitation du poste de santé était un point de départ à la mise en place d'une réelle organisation du système de santé communal. Le poste de santé de Kanel polarise près de 15 villages et permet à la commune d'être érigée en district sanitaire et ainsi de bénéficier d'un plateau médical important. Pour l'heure les actions à Kanel ne se sont pas poursuivies faute d'engagement d'une collectivité en Drôme/Ardèche. (Budget consacré à la réhabilitation du poste de santé : 15 K€)

Dans la commune de Ourosogui : (Volet santé, éducation, environnement-assainissement, économique)

La commune de Ourosogui reste le partenaire privilégié du programme de coopération grâce notamment à l'implication du département de l'Ardèche. A Ourosogui, la mairie a souhaité mettre en place un comité de pilotage chargé de suivre la mise en œuvre du plan communal. Ainsi de nombreuses actions ont été réalisées ou sont en cours actuellement, ces actions sont pilotées par les acteurs directement concernés :

- Réhabilitation et équipement des écoles et du collège de la ville
- Réhabilitation et équipement des structures sanitaires (hôpital et poste de santé)
- Mise en place d'un programme de collecte et de traitement des ordures
- Construction du marché central de la ville

Dans la commune de Matam : (Volet assainissement)

La commune de Matam est actuellement engagée dans l'élaboration de son agenda 21 local avec l'aide de plusieurs structures techniques sénégalaises. L'élaboration de cet agenda 21 répond aux accords passés lors de la conférence de RIO en 1992 qui invitait les pays et les collectivités à s'engager dans une démarche de prise en compte de l'environnement dans le développement. Ainsi au Sénégal, une structure appui les collectivités qui le désire dans cette démarche. La mise en œuvre de l'agenda 21 permet en outre à la collectivité de bénéficier de fonds importants. L'ADOS partenaire de la commune depuis plusieurs années sur le volet de la collecte et du traitement des ordures ménagères a intégré le comité de pilotage local afin d'intégrer la mise en œuvre de cette action au processus « agenda 21 »

Résultats

Les résultats obtenus sont détaillés en annexe du présent document. Il faut toutefois noter que les résultats diffèrent d'une collectivité à l'autre mais que la démarche de participation, de concertation locale et de prise en charge des actions par les acteurs locaux a été mise en œuvre sur l'ensemble du territoire. L'exercice de planification a ainsi permis aux collectivités de se doter d'un outils de référence pour l'ensemble des partenaires au développement. Concernant les actions d'investissement, mise à part des décalages dans le calendrier, les actions prévues se sont réalisées.

AU NORD :

Les actions de communication et d'éducation au développement

Les animations scolaires : chaque année l'ADOS intervient en milieu scolaire et propose différentes animations réalisées grâce à de nombreux supports pédagogiques (vidéo, exposition, malle pédagogique, ...). Ces animations touchant aux thèmes de l'inter culturalité, de la connaissance de l'Afrique, de la mise en regard de nos pratiques, ... sont mises en œuvre auprès du public jeune (de la maternelle au collège) scolaire et péri scolaire. C'est environ 500 enfants de Drôme et d'Ardèche qui chaque année participent à ces animations qui s'inscrivent dans le cadre de projets d'écoles sur l'année. Nos animations se construisent en partenariat avec l'équipe éducative, une animatrice professionnelle en assure la préparation, la réalisation et le suivi. Un réseau d'artistes peut enrichir ces interventions.

Les stages et formations professionnelles : Chaque année l'ADOS accueille au Sénégal des jeunes Drômois et Ardéchois dans le cadre de stages d'étude ou de formation professionnelle. C'est le cas des écoles d'infirmières de Valence, Privas et Montélimar dont certains élèves effectuent leur stage pratique de 2^o année à l'hôpital d'Ourossogui au Sénégal. Ces stages entrent dans le cadre d'un accord de coopération que l'ADOS entretient avec l'hôpital de Ourossogui depuis le début des années 90. C'est aussi le cas pour le lycée agricole du Valentin à Bourg les Valence où régulièrement, des classes effectuent des stages d'approche du milieu agricole sénégalais. Ce partenariat est officialisé par une convention liant le lycée agricole à l'ADOS. En 2002, 2003 et 2004, c'est environ 35 jeunes qui ont bénéficié de ces stages et formations.

Les chantiers de jeunes : Afin de permettre à des groupes de jeunes de Drôme et d'Ardèche de pouvoir s'impliquer dans des actions de solidarité, l'ADOS propose chaque année des projets sur le terrain où des groupes de jeunes peuvent apporter leur appui. Ces chantiers de jeunes se construisent sur plusieurs mois, parfois une année avant le départ. L'apport de l'ADOS peut se décomposer comme suit

- Un appui dans la préparation au départ : animations et informations pour préparer le voyage
- La mise en relation avec un réseau de partenaires au Sénégal : accueil à Dakar, hébergement, déplacements, ...
- L'accueil dans la région de Matam par l'équipe permanente
- L'encadrement technique du chantier

La prise en charge financière du voyage et de la vie sur place (repas, déplacement, hébergement) ainsi que la gestion du groupe (responsabilité des personnes) reste à la charge des participants.

Les actions de sensibilisation tout public : L'ADOS met en œuvre tout au long de l'année des actions de sensibilisation et de mobilisation destinées au grand public :

- Organisation de soirées festives : repas, concert, ...
- Diffusion de films, documentaires, suivis de débats,
- Organisation de conférences,

Par ailleurs les relations nouées sur place avec des artisans sénégalais permettent de proposer la vente de produits artisanaux africains. L'ADOS organise des marchés d'artisanat dont l'ensemble des bénéfices permet de soutenir des projets de développement dans la région de Matam.

L'organisation de ces manifestations se fait en partenariat avec des associations ou des collectivités locales des départements de la Drôme et de l'Ardèche

Les échanges et partenariats entre acteurs

Le partenariat hôpital de Ourossogui – Hôpital de Montélimar : mise en relation des 2 structures depuis 2003 officialisé par la signature d'une convention de partenariat fixant les modalités des actions : échanges, formation, apport logistique ... L'ADOS assure l'animation des 2 groupes de suivis du partenariat à Montélimar et à Ourossogui

Les échanges entre le conseil général jeunes de l'Ardèche et le collège de Ourossogui : projet pédagogique annuel sur la connaissance entre jeunes collégiens (projet ponctuel sur une année) : forte implication de l'ADOS dans la mise en relation et l'animation générale.

Le partenariat entre chambres de commerces (Drôme et Matam) : en construction. Le partenariat entre Lycée privé drômois et CRETEF de Matam : en construction

Les résultats

Le détail des résultats est annexé au présent document. Il faut néanmoins noter que, concernant les activités d'éducation au développement, les résultats se trouvent en conformité avec les prévisions tout en sachant que l'aspect qualitatif est plus difficile à évaluer. S'agissant des résultats en terme de mobilisation de nouvelles collectivités, ils sont encourageant mais en dessous des espérances puisque aucune nouvelle collectivité ne s'est encore engagée par la signature d'une convention (même si 3 sont sur le point de le faire).

Le dispositif de suivi/évaluation du programme

Le programme a fait l'objet de l'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation qui sont renseignés tous les 4 mois dans un tableau de bord qui constitue un réel outil de pilotage du programme. Pour l'heure les indicateurs ne concernent que les activités au Sud, un travail sur les activités au Nord est en cours.

Des réunions intitulées « SEP » (suivi, évaluation, programmation) ont lieu tous les 4 mois au Sénégal et font l'objet d'un document préalable. L'ensemble de l'équipe, l'AFVP, ainsi que les représentants de l'ADOS participent à cette réunion qui permet de valider et d'évaluer le travail mené durant les 4 mois précédents et de valider la programmation des 4 mois à venir. Cette réunion permet à l'équipe terrain d'être toujours en phase avec l'association.

Au Nord, des réunions de programmation ont lieu tous les 4 mois mais ne sont pas structurées comme au Sud, il s'agit simplement de planifier les activités.

Des rapports d'activités semestriels sont produits au Sud et des rapports annuels au Nord qui permettent à l'ensemble des partenaires de suivre l'évolution du programme.

II - L'évaluation en elle-même

A. Justification de l'évaluation

L'évaluation a été actée entre ADOS et le MAE lors de l'élaboration du programme afin de mesurer les premiers effets de la mise en œuvre de celui-ci et de le placer dans la perspective des financements successifs accordés par le MAE depuis d'évaluation. En effet la dernière évaluation du programme datant de 1998, et 2002-2004 marquant le premier programme FSP sur 3 ans accordé par le MAE, il semblait indispensable de mesurer les effets des actions conduites et les perspectives à donner au programme. Cette évaluation est donc directement liée au financement du MAE et à sa poursuite dans le cadre d'un prochain programme FSP en 2005.

Il semble indispensable, à intervalles réguliers, de mesurer si l'action que nous mettons en œuvre contribue aux deux objectifs principaux que ADOS s'est fixé à savoir l'appui au développement local et le développement d'actions d'éducation au développement et à la citoyenneté internationale. Cette démarche d'évaluation « neutre », réalisée par une structure indépendante permettra à l'ADOS d'enrichir et d'approfondir sa propre démarche de suivi évaluation (Cf partie I.) mise en place depuis plusieurs années. Pour l'ensemble des partenaires engagés dans le programme (collectivités locales, adhérents, privés, ... et surtout le MAE), l'objectif de cette évaluation est d'avoir une analyse rétrospective des actions mises

en œuvre ainsi que de la démarche qui l'accompagne afin d'améliorer leur mode d'intervention à l'avenir.

Enfin, l'évaluation arrive à une étape importante pour l'ADOS qui est en phase de développement et travaille à l'élaboration de son projet associatif pour les 3 ans à venir. Les propositions dégagées par l'évaluation permettront d'asseoir un projet solide et viable pour l'association.

Des nouveaux partenaires sont vivement intéressés pour s'engager en coopération avec des acteurs de la région de Matam, l'évaluation pourra ainsi donner une image la plus objective possible des activités mises en œuvre et pourra permettre de bâtir une relation durable avec le nouveau partenaire.

L'initiative de la mise en place de l'évaluation est venue de l'ADOS et du MAE lors du montage du programme FSP 2002-2004. Comme prévue avec les collectivités locales partenaires (Nord et Sud) lors du montage de ce programme, elles ont été consultées dans l'élaboration des termes de références sur proposition des équipes techniques France et Sénégal de l'ADOS. Plusieurs modifications ont ainsi été apportées au document initial. Au Sud l'équipe technique s'est fortement impliquée ainsi que certains partenaires locaux en fonction de leur disponibilité.

B. Objet de l'évaluation

L'évaluation portera plus particulièrement sur le dernier programme mis en œuvre (2002-2004), mais en l'intégrant dans la continuité de l'action qui a débuté en 1985. Le lien avec la dernière évaluation (1998) sera fait afin de mesurer la continuité dans l'évolution du programme.

Postulats fondateurs du programme :

1- Un programme qui s'inscrit dans la politique générale de décentralisation et de renforcement des capacités des collectivités locales du Sénégal. Le positionnement de l'ADOS dans ce cadre est-il effectif ?

2- Un programme qui s'inscrit dans l'appui au développement et dans le soutien des initiatives locales de la région de Matam. Comment se caractérise la démarche participative et la position des acteurs locaux en pilote de leur développement ? L'ADOS joue t-elle un rôle moteur dans ce sens ?

3- Au Nord, L'intervention de l'ADOS réside principalement dans la mise en œuvre de programmes d'éducation au développement sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche. Le contenu des interventions proposées au Nord répond t-il aux exigences d'un programme d'éducation au développement ?

4- Les actions au Nord et au Sud sont liées dans le cadre d'actions de coopération décentralisée et se nourrissent l'un de l'autre. Le lien de territoire à territoire est-il réel et effectif ?

5- Un programme qui veut s'inscrire dans la durée en renforçant les liens entre acteurs. Quelle place peuvent prendre les migrants dans ces relations ? Quel rôle pour les associations de

migrants dans le développement des liens entre territoires et dans la mise en œuvre des actions de développement au Sud et d'éducation au développement au Nord ?

Au Sénégal

- *Analyser la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre :*

Dans ce programme FSP 2002-2004 plusieurs types d'actions ont été mise en œuvre sur la base des priorités dégagées dans les plans de développement locaux et en fonction de la nature des interventions des autres partenaires présents dans la zone. Ainsi on recense des actions d'investissement de type infrastructure publique (écoles, collèges, structures sanitaires), des actions structurantes (environnement, assainissement, ...), des actions d'appui au secteur économique agricole (micro-projets) et des actions de formation. Il est proposé ici d'analyser deux actions précises pour chaque type d'action en prenant pour exemple une action dont les indicateurs de réussite sont bon et une autre dont les indicateurs sont plus modérés, il conviendra alors d'analyser :

- La pertinence des actions conduites par rapport au contexte de la région de Matam et au contexte spécifique de chaque collectivité,
- L'efficacité des actions par rapport aux objectifs fixés dans le programme :
 - Mesurer l'utilité et l'efficacité de l'appui dans l'élaboration des plans de développement locaux
 - Analyser la stratégie d'appui de l'ADOS dans le cadre de la mise en œuvre des plans
- Les effets immédiats des actions sur les populations locales, effets à plus long terme,

- *Analyser l'efficacité et la pertinence de la stratégie d'intervention*

L'ADOS développe depuis quelques années des actions spécifiques ou les collectivités locales prennent toute leur place en devenant les réels maîtres d'ouvrage de leur coopération et en développant des projets de territoire à territoire ou tous les acteurs peuvent trouver leur place. Globalement la stratégie de l'ADOS se décompose en deux temps : animer la réflexion locale en appuyant les collectivités dans l'élaboration de leur plan de développement local, et animer et appuyer l'action des collectivités locales par le financement et l'appui conseil au montage et à la mise en œuvre d'actions de développement. Cette stratégie développe plusieurs effets : 1- la durée, en effet animer la réflexion puis l'action dans un souci de concertation et de participation est souvent consommateur de temps et de ce fait difficilement conciliable avec l'engagement annuel de financements ; 2- les disparités d'une collectivité à l'autre qui sont de plus en plus marquantes au niveau du terrain car cette stratégie ne donne pas les même résultats d'un territoire à l'autre, en effet selon le niveau de formation des élus, selon la dynamique d'acteurs locaux, selon la pression d'autres opérateurs au développement, ... les résultats diffèrent et entraînent des questions sur la pertinence de mettre en œuvre une stratégie identique sur l'ensemble des collectivités partenaires.

- Quel regard porter sur cette stratégie ? Doit-elle se différencier d'une collectivité à l'autre ? Peut-on éviter les difficultés liées à la durée d'exécution ?

- Parmi les acteurs présents, analyser la place que prennent les migrants et celles qu'ils pourraient prendre dans un contexte de décentralisation ou les compétences sont entre les mains des élus locaux ?
 - Par ailleurs cette stratégie correspond elle bien toujours aux attentes des collectivités du Nord qui donnent mission à l'ADOS de la mettre en œuvre ?
 - Comment évoluer d'un statut de « bureau d'étude et d'appui conseil » à celui d'opérateur de coopération décentralisée c'est-à-dire de structure mettant en œuvre un programme pour le compte de collectivités locales ?
- ***Analyser l'efficacité des méthodes du programme, notamment en matière de suivi***
- Analyser les étapes du processus d'accompagnement des collectivités
 - Mesurer son efficacité, sa pertinence,
 - Analyser le dispositif de suivi évaluation mis en place (réunions, outils, appui extérieur, ...)
- ***Analyser la pertinence de l'organisation du programme au Sénégal***
- Pertinence du dispositif actuel
 - Compétences et profils ? Intérêt d'une équipe mixte franco-sénégalaise ?
 - Analyse sur le rôle et la place des différents partenaires du programme : équipe ADOS – Collectivités locales – Service de l'état

En Drôme et en Ardèche

- ***Analyser l'efficacité des actions d'éducation au développement :***
- Pertinence des actions conduites par rapport aux objectifs généraux de l'éducation au développement
 - Efficacité des actions par rapport aux objectifs fixés dans le programme,
 - Effets immédiats et à plus long terme,
- ***Analyser la cohérence des actions d'éducation au développement avec les autres actions du programme :*** l'ADOS développe depuis quelques années des actions spécifiques ou les collectivités locales prennent toute leur place en devenant les réels maîtres d'ouvrage de leur coopération et en développant des projets de territoire à territoire ou tous les acteurs peuvent trouver leur place. Il faut cependant noter que cette spécificité se retrouve au Sud mais que pour les actions conduites au Nord, c'est l'ADOS qui fixe elle-même les objectifs et assure leur mise en œuvre.
- Comment intégrer l'éducation au développement dans un programme de coopération décentralisée porté par les collectivités du Nord et du Sud ?
 - Les outils développés actuellement par l'ADOS sont-ils pertinents ?

Les attentes en matière d'analyse et de recommandation :

Le travail d'analyse et d'évaluation portera sur l'ensemble des actions mises en œuvre par l'ADOS tant au Sud qu'au Nord ainsi que sur la gestion et le management général de celles-ci. Concernant les recommandations les principales attentes se situent à deux niveaux :

- Au niveau de la stratégie d'intervention et des méthodes du programme pour le Sud
- Au niveau de la cohérence des actions EAD dans le programme pour le Nord

- Au niveau de la place des relations entre collectivités du Nord et du Sud et ce afin de dresser une analyse et des recommandations concernant le dispositif organisationnel et décisionnel Nord/Sud et Nord/Nord notamment en analysant les canaux de circulation de l'information et les circuits de décisions entre ADOS et collectivités au Nord et entre collectivités plus directement. Les évaluateurs porteront une attention particulière sur cette analyse du dispositif organisationnel et décisionnel qui est un enjeu central de l'évaluation notamment pour la construction du projet associatif de ADOS pour les 3 ans à venir.

C. Méthodologie

Il est proposé que cette évaluation soit le fruit d'un travail commun entre évaluateur français et sénégalais. Il paraît important d'enrichir l'étude de cette double approche, s'agissant d'un programme de coopération décentralisée dans un pays « le Sénégal » ou l'offre de spécialistes en « développement » est très forte.

En Drôme/Ardèche (4,5 journées)

- Un travail de collecte d'informations au Siège de l'association
- L'organisation de rencontres avec les différents partenaires institutionnels au Nord :
 - Collectivités : 1 en Drôme, 1 en Ardèche
 - Lycée agricole du Valentin, hôpital de Montélimar
- Rencontre avec les acteurs de l'ADOS : CA, équipe salariée

- 1 journée et demie de travail en Drôme-Ardèche : rencontre des partenaires de l'éducation au développement (structures scolaires, péri scolaires, enseignement professionnel, ...)

Au Sénégal (18jours).... (+ 4 jours de transport)

- 18 jours dans la région de Matam : rencontre partenaires, équipe ADOS, déplacement sur le terrain,
- En fin de mission sur le terrain, une rencontre de restitution avec les représentants des collectivités partenaires et le SCAC de Dakar.
- En début de mission : rencontre au SCAC à Dakar
- Rencontre avec la ministre sénégalaise de la coopération décentralisée

Une restitution au Nord sur production d'un rapport provisoire en présence de l'évaluateur, du F3E, et des principales collectivités engagées (CCVD, département de l'Ardèche)

Une restitution finale en présence des partenaires et bailleurs au Nord.

Une restitution finale en présence des partenaires au Sénégal.

D. Moyens

Les deux évaluateurs doivent avoir une expérience significative dans l'évaluation d'action de coopération et de projet de développement dans le contexte de l'Afrique de l'ouest. Une maîtrise de la spécificité de la coopération décentralisée est attendue. Il est attendu qu'au moins l'un des deux évaluateurs soit compétent sur les domaines suivants : la coopération décentralisée, le développement local au Sud, le Sénégal, l'éducation au développement au Nord.

L'approche de la décentralisation, de la planification locale, des compétences transférées, ... seront autant de concepts indispensables pour le travail d'évaluation à mettre en œuvre au Sénégal.

Moyens financiers

Etapes	Nombre de jours	Evaluateur international	Evaluateur local
Voyage AR Paris-Valence	1,5	1,5	
Travail sur docs	1,5	1	0,5
Rencontre équipe salariée	1	1	
Rencontre CA et partenaires	3	3	
Rencontre partenaires EaD	1,5	1,5	
Voyage Paris-Dakar-Matam	6	4	2
Mission terrain	16	8	8
Rapport provisoire	5,5	4	1,5
Restitutions	3	2	1
Rapport final et résumé	1	1	
Total	40	27	13

Le budget de cette évaluation est fixé à 23 882 € avec 8 jours passés en région de Matam et 6 jours passés en Drôme/Ardèche.

Budget prévisionnel	Unité	Quantité / unité	Coût total Euros TTC
Honoraires et per diem des évaluateurs			
Honoraires évaluateurs français	510	27 jours	13 770 €
Honoraires évaluateurs locaux	400	13 jours	5 200
<u>Sous total</u>			18 970
Per- diem en France	90	6 jours	540
Per diem au Sénégal (pr hébergement et restauration)	40	16 jours	640
<u>Sous total</u>			1 180
Transports			
Aller-retour Paris- Dakar	billet AR	1	550 €
Forfait pour déplacement (préparation et restitution France) (3 AR Paris- Valence)	120	3	360
Transports secondaires au Sénégal	150	8	1200
<u>Sous total :</u>			1560
Total des coûts directs			21 710
Imprévus (5%) (sur justificatifs) 1			1 086

Frais administratifs (5%) (partagé entre ADOS et les consultants)	1 086
Total évaluation TTC	23 882
Plan de financement prévisionnel	
Pris en charge par le MAE (70 %)	16 717
Pris en charge par le F3E (10 %)	2 388
Pris en charge par ADOS (%)	4 777
Total TTC	23 882

E. Calendrier de l'évaluation et documents à produire

Pour la mission : Janvier/Février 2005

Pour la remise des documents : Avril 2005

Documents à produire : un rapport provisoire et un rapport définitif

Annexe 1 : Liste des personnes ressources et documents mis à disposition

Les personnes :

- Les membres du conseil d'Administration de l'ADOS
- L'équipe salarié : Nord et Sud
- Les représentants des collectivités engagées :
 - Au Nord : Maire, Président de conseil général, Président de communauté de communes, ...
 - Au Sud : Maire, Président de communauté rurale
- Les responsables d'établissement scolaires et périscolaires : écoles, MJC, MPT, ...
- Les autres acteurs engagés (Hôpital de Montélimar, Lycée agricole du Valentin, ...)
- Resacoop, Cités Unies France

- L'agence régionale de développement à Matam (ARD)
- Les services techniques locaux (Région de Matam)
- Les autorités administratives : Préfet, gouverneur
- Le Ministre de la coopération décentralisée
- Les autres partenaires au développement de la région de Matam

Les documents :

- Statut de l'association
- Listing des adhérents, membres du CA
- Documents de communication de l'association : plaquettes, journaux,

- Evaluation de 1998

- Document programme 2002-2004
- Conventions, protocoles, ...
- Documents de mises en œuvre d'actions : APS, APD, fiche de suivi, PV de réception, ...
- Rapports d'activités
- Rapports d'assemblée générale
- Rapports de missions
- Rapports financiers
- Tableaux de bord (indicateurs)
- Documents de suivi-évaluation-programmation

- Audit activités de l'ADOS en France (2004)
- Documents de travail sur le projet associatif de ADOS 2005-2007
- Documents de travail sur le plan de communication de ADOS 2005-2007

Annexe 2 : Objectifs opérationnels du programme

Objectifs opérationnels

A1. Renforcer la maîtrise d'ouvrage locale

- Poursuivre le travail de clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs locaux : collectivités, administration, société civile
- Développer les capacités d'analyse et d'autodiagnostic
- Développer les capacités de définition d'objectifs et de priorités de développement
- Développer la capacité de mobilisation des ressources humaines et financières : localement et à l'extérieur
- Appuyer la structuration et l'organisation des acteurs locaux
- Soutenir le renforcement de la maîtrise d'ouvrage locale notamment auprès des collectivités

A2. Favoriser le décloisonnement et la mobilisation des acteurs locaux

- Poursuivre le travail de clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs locaux : collectivités, administration, société civile
- Susciter et accompagner des cadres de concertation au sein de chaque collectivité et entre collectivités
- Favoriser la consultation des acteurs dans la définition des orientations et des décisions
- Associer les acteurs locaux dans la gestion des compétences transférées

A3. Soutenir la mise en œuvre des initiatives locales

- Appuyer les porteurs de projets depuis l'identification jusqu'à l'évaluation de leurs projets
- Soutenir la mise en place d'organes locaux de validation et de suivi des projets
- Mettre en relation les porteurs d'initiatives avec les compétences techniques disponibles
- Appuyer les porteurs de projets dans la mobilisation de partenaires techniques et financiers
- Permettre aux porteurs de projets d'acquérir les capacités de gestion et de valorisation de leurs projets

L'ensemble des actions mises en œuvre sont contractualisées par des conventions formalisant les responsabilités des partenaires. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces objectifs nécessite une réflexion importante sur le mode de financement. L'ADOS a donc fixé pour objectif de développer un système de financement décentralisé.

Ce système de financement, adapté aux besoins des acteurs locaux, vise à cofinancer des micro-projets proposés par les collectivités locales et les organisations de la société civile. Ce système, qui s'articule et complète des ressources financières locales (budget d'investissement des collectivités locales), les stimulent. Il s'agit de mettre en place un

système de renforcement du budget communal par le cofinancement d'actions public en direct avec la collectivité et de mettre en place un système de cofinancements de micro projets socio-économiques sur la base de fonds souples.

B1. Sensibiliser les populations drômoises et ardéchoises et leurs collectivités à la solidarité et l'échange avec les pays d'Afrique

- Faire connaître la culture foutankaise (région de Matam) dans sa richesse et sa complexité
- Susciter une réflexion sur les inégalités Nord/Sud et sur les moyens d'actions possibles
- Participer à la lutte contre la stigmatisation, le racisme et l'exclusion des populations immigrés
- Offrir des espaces d'information et de réflexion sur les pratiques de l'aide au développement

B2. Accompagner les initiatives des acteurs de Drôme- Ardèche en matière d'aide au développement.

- Encadrer la réflexion et l'action des collectivités, associations et groupes de personnes souhaitant s'investir dans des projets d'échanges avec la région de Matam.
- Offrir un cadre d'expression à l'engagement solidaire envers les pays du Sud
- Mettre en relation et appuyer les partenariats entre les structures scolaires du Nord et du Sud
- Susciter et accompagner des partenariats à long terme entre les institutions de Drôme/Ardèche et celles de la région de Matam : collectivités territoriales, hôpitaux, organismes de formation,...

Annexe 4 : Détail des principaux résultats obtenus

Au Sénégal

Résultats attendus	Résultats obtenus
L'élaboration de plans de développement concerté dans chacune des collectivités locales	Hormis la commune de Matam et celle de Ouro Sidy (élaboration en cours), l'ensemble des collectivités partenaires sont dotées d'un plan de développement qui fait aujourd'hui référence pour l'ensemble des partenaires au développement. 3 Plans réalisés et mis en œuvre 1 plan en cours 1 non réalisé
Le renforcement des capacités des élus et des acteurs associatifs dans la définition et la conduite de leurs actions	S'il est difficile de quantifier précisément ce résultat il semble clair aujourd'hui que l'ensemble des actions conduites sont portées localement et que l'ADOS assure uniquement un rôle d'appui et d'accompagnement. 1 commission pilotant la mise en œuvre du plan de Ourossogui 1 commission thématique à Matam pour la mise en œuvre de l'agenda 21 2 commissions à Sinthiou Bamambé pilotant la mise en œuvre de chacun des programmes 1 commission à Ouro Sidy assurant le pilotage de l'élaboration du plan
l'augmentation des capacités d'investissement propre des collectivités locales engagées et plus largement de la capacité contributive des acteurs locaux sur des projets communautaires	Les capacités d'investissement sont très variables d'une collectivité à l'autre : Matam : Non Ourossogui : forte capacité locale (co-financement de l'ensemble des actions de 20 à 40 %) Kanel : capacité locale importante (co-financement de 10 à 30 %) Sinthiou Bamambé : faible capacité locale (co-financement de 2 à 5 %)
le renforcement des synergies entre collectivités locales aussi bien en terme d'échanges d'expériences et de pratiques que sur la conduite de projets communs	Peu de synergie actuellement entre collectivités locales même si une volonté de mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale se fait ressentir notamment sur la question de la collecte et du traitement des ordures.
Le transfert d'un savoir faire réel en matière d'appui conseil à des prestataires locaux et aux services techniques déconcentrés	A Sinthiou Bamambé dans le cadre des programmes FAIL et Tiangol Mangol, plusieurs prestataires locaux émergent pour assurer l'appui conseil aux porteurs de projets. Le processus est en cours dans les autres collectivités locales.

	Emergence d'un prestataire en matière d'appui agricole
Des instances de concertation et de décision fonctionnelles au sein de chacune des collectivités locales et entre les différentes collectivités locales de la région	Instances de concertation et de décision fonctionnelles au niveau de chaque collectivité locale partenaire mais absence de structure inter collectivité
L'amélioration de la couverture des besoins en matière de services de base et d'augmentation des revenus au travers des initiatives des acteurs locaux.	Mise en œuvre d'actions prioritaires dégagées dans les plans de développement locaux 2002 : Réalisation d'infrastructures éducative (collège de Ourosogui, école 2 de Ourosogui, bibliothèque de Matam) ; Equipement de l'hôpital régional de Ourosogui ; mise en œuvre d'actions pilote de lutte contre l'érosion à Sinthiou Bamambé 2003 : Mise en œuvre du programme Tiangol Mangol ; réhabilitation de 2 postes de santé ; Equipement d'écoles ; mise en œuvre de programmes de collecte et traitement des ordures ménagères ; construction du marché de Ourosogui 2004 : Poursuite des programmes Tiangol et collecte des ordures ménagères ; Poursuite de la construction du marché ; construction d'infrastructures sanitaires.

En Drôme/Ardèche

Objectifs : Résultats attendus	Résultats obtenus
la définition et la mise en œuvre de programmes d'animation scolaire dans le cadre de projets d'école	En 2002/2003 et 2003/2004, 10 projets d'écoles ont été élaborés et mis en œuvre représentant plus de 40 journées d'interventions auprès de 700 enfants.
la mise en place de festivals et de semaines d'éducation en partenariat avec des associations de Drôme et Ardèche	L'ADOS s'implique chaque année dans les semaines d'éducation contre le racisme et la semaine de la solidarité internationale (organisation de 4 à 5 manifestation par évènement)
l'augmentation des adhésions au sein de l'Ados (individus et collectivités locales)	Augmentation de 10% des adhésions privées (environ 150) et de 15% des collectivités (environ 80 individuellement ou par leur regroupement)
la définition de projets de partenariats avec les collectivités locales et syndicats intercommunaux dans le cadre d'échanges Nord/Sud	Projets en cours de définition dans 3 communes : Tournon sur Rhône, Chabeuil et Bourg les Valence Développement des anciens partenariat : communauté de communes du Val de Drôme

	et département de l'Ardèche
la mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement en direction des groupes de jeunes participants à des actions de solidarité dans le département de Matam (mobilisation, préparation au départ, réalisation de l'action, évaluation de l'action,...)	Stratégie élaborée, testée et modifiée. Mise en œuvre en 2005